



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 22 avril 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240422/33

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre – Président ;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins ;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins ;
Jean-Jacques FLAHAUX, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : André-Paul COPPENS, Echevin ;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Martine GAREMYNCK, Laurent
LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Objet n°33 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative aux chantiers rues du Moulin, Gazomètre et Bosquet et du problème lié à la mobilité

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative aux chantiers rues du Moulin, Gazomètre et Bosquet et du problème lié à la mobilité.

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs les Echevins et la Présidente du CPAS,

Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Chantier rues du Moulin, gazomètre et bosquet – Problème de mobilité et inquiétude des
riverains.

En janvier et octobre 2023, le conseiller Christophe Decamps s'inquiétait, à juste titre sur le timing
réservé aux travaux des rues du Moulin et du Gazomètre avec déjà un important retard.

L'échevin des travaux a donné les raisons de ces retards.

D'après des riverains qui nous ont interpellé, la situation a certes évolué, mais à l'allure
d'escargot...avec la grande inquiétude de voir le chantier s'éterniser et se terminer 1 an voire plus,
après de la date fin prévue... le syndrome rue d'Ecaussinnes reste dans les têtes.

- Pouvez-vous apporter des précisions sur le nouveau planning prévisionnel de fin, rue par rue ?

La mobilité des personnes est un point sensible.

Si les riverains font contre mauvaise fortune bon coeur et s'accommodent des contraintes de stationnement et de mobilité motorisée, ils ne sont absolument pas satisfaits des aménagements (couloirs de chaque côté) pédestres.

En effet, les aménagements ne permettent pas à certains endroits ou avec d'énormes difficultés, un déplacement pour personnes à mobilité réduite, des personnes âgées ou présentant un handicap. Il en va de même avec des poussettes ou des « caddies ».

Ces couloirs présentent également un danger par endroit pour les enfants.

Nous savons que vous êtes conscients des problèmes rencontrés.

- Que comptez-vous faire ou exiger des entrepreneurs pour rendre ces couloirs utilisables et sécurisés de bout en bout ?

Je vous remercie de vos réponses

Monsieur le Bourgmestre Maxime Daye répond à la question.

Vous me permettrez de coupler la réponse à la réponse à quelques éléments de la question écrite envoyée par un des conseillers.

Je rappelle que cette situation ce n'est pas de la faute du Bourgmestre ou de l'échevin des travaux, comme on le lit sur les réseaux sociaux. C'est scandaleux ce qui est dit sur la gestion des travaux et sur nous-mêmes.

Concernant le planning :

- La session du marché de l'entreprise Krinkels à l'entreprise Travexploit a empêché le démarrage en octobre 2023.
- Les travaux n'ont pas été lancés fin 2023 (sauf les sondages) pour éviter de laisser des trous importants dans la voirie durant les fêtes de fin d'année. Et ce afin de garantir un accès aisé aux riverains et à leurs familles.
- Le démarrage réel du chantier est donc bien janvier 2024.
- Le planning prévisionnel mis à jour par Travexploit indique une fin de chantier pour début octobre 2024. Celui-ci ne mentionne pas des précisions rue par rue. Il détaille l'ensemble des travaux par typologie (ex : Chemisage, fondation, plantations, ...)

Ce planning n'intègre pas les deux tranches conditionnelles du marché.

- Comme annoncé par la presse il y a peu, les conditions climatiques de ce premier trimestre ont été catastrophiques. Tous les chantiers impactés par la météo ont subi entre 20 et 30 jours d'intempéries depuis le début de cette année.
- Considérant ces aléas ainsi que les divers incidents rencontrés (détaillés ci-dessous), le chantier avance très bien !

Concernant l'accessibilité :

- Voici un des éléments du cahier des charges : « *En tout état de cause et durant l'exécution des travaux, une circulation locale d'urgence doit rester possible dans les limites du chantier. Cette possibilité de circulation sera strictement réservée aux véhicules de pompiers, ambulances, etc* »)
- Les travaux d'égouttage qui ont lieu au niveau de la jonction (Rue du Moulin/ Rue du Bosquet) sont complexes pour diverses raisons :

La présence d'un nœud d'égouttage nécessite une ouverture très large afin de rendre possible le remplacement de celui-ci.

La présence de nombreux impétrants complique l'accès aux engins de chantier.

La largeur de voirie entre les rails de chemin de fer (Zone Infrabel) et l'habitation du coin (n°92) est réduite.

La profondeur de travail est conséquente d'où la nécessité de sécuriser la zone avec des palplanches. Ceci entraîne obligatoirement une emprise sur la zone.

- L'accès piéton est balisé et s'effectue sur une zone de chantier. Les travaux de raccordements des particuliers sont en cours et nécessitent l'ouverture de tranchées devant chaque habitation. Malgré le fait que celles-ci soient rebouchées systématiquement une fois le raccordement réalisé, le revêtement n'est pas définitif durant cette phase.
- La découverte d'un égouttage non répertorié ainsi qu'un puits ont compliqué encore plus cette phase critique. Une réunion avec la zone de Police fut organisée pour exposer la situation technique et détailler les impacts. Suite à l'intervention du service études et à la concertation avec la société, l'accès aux véhicules d'urgence type camionnettes (ambulances, véhicules pour le transport de personnes à mobilité réduite) sera garanti même en amont de la Rue du Bosquet.
- Pour des raisons techniques évidentes, les camions de pompiers ne peuvent actuellement pas passer. Les services de secours en ont été informés par l'entreprise. Tout est mis en œuvre pour que la situation soit régularisée au plus vite. La présence d'une borne incendie de l'autre côté des voies permettrait d'intervenir si besoin. (En interrompant le trafic ferroviaire)
- Le tunnel sous-voie a été partiellement inondé à la suite d'une grosse averse et à une défaillance technique de la pompe. Les pompiers sont intervenus en premier lieu et l'accès au tunnel fut garanti. Lorsque le service études a pris connaissance de la situation (durant l'intervention des pompiers), il a contacté immédiatement la société afin de résoudre la problématique.

Depuis les premiers coups de pelles, autant le contremaître présent sur place que le service étude ont été à l'écoute des citoyens. Les nombreuses plaintes ont également été entendues et prises en compte encore une fois dans la mesure des possibilités techniques limitées inhérentes à un chantier de cette ampleur et dans un cul de sac. Finalement, on se dit qu'on n'aurait pas dû refaire les trottoirs et l'égouttage mais on a répondu aux demandes, notamment faite ici-même.

On est tous les jours concernés par la situation et on répond à toutes les interpellations.

Monsieur le Conseiller Yves Guévar réplique.

Je n'ai jamais dit que c'était scandaleux ce que tu disais.

Monsieur le Bourgmestre Maxime Daye répond.

Non, ce n'est pas pour toi mais en réponse à la question écrite.